



LES AMIS DE LA TERRE MIDI PYRÉNÉES

22, place du Salin 31000 TOULOUSE

Tél-rép-fax : 05 61 34 88 15

Courriel : midipyrenees@amisdelaterre.org

sites : www.amisdelaterre.org et <http://amisdelaterremp.free.fr/>

LA FEUILLE VERTE

Avril-Mai 2013

n° 234

« Les Portes du Tarn » s'ouvrent en 2014 sur St Sulpice et Buzet-sur Tarn

par Francesco Autelitano

Un méga pôle industriel et commercial

Thierry Carcenac, président du Conseil Général du Tarn, annonce pour 2014 la naissance du futur parc d'activité à vocation industrielle d'environ 200 ha, dont 20 ha d'activité « embranchée fer » et autres plateformes de distribution, sur les communes de Saint-Sulpice et Buzet-sur-Tarn. Ce projet porté par un Syndicat Mixte regroupant le Conseil Général du Tarn et la Communauté des Communes de Tarn-Agout (CCTA) sera mis en œuvre par la Société Publique d'Aménagement « Les Portes du Tarn » (SPLA 81) créée en avril 2012. Jacques Esparbié, Président de la CCTA, précise que cette zone d'intérêt régional (ZIR) aura une vocation essentiellement éco-industrielle. Une affirmation qui ne rassure pas les commerçants et artisans du Tarn Ouest déjà fragilisés par la hausse démesurée de la Contribution Foncière des Entreprises et qui s'interrogent toujours sur les activités commerciales et de services qui doivent occuper à terme 20 ha de la zone, l'arrivée d'un grand centre commercial n'étant pas exclue à ce jour. Thierry Carcenac anticipe la livraison du parc industriel pour le début 2015 alors même que l'enquête d'utilité publique de la zone d'activité concertée n'est prévue qu'au quatrième trimestre 2013. Il promet 2000 à 4000 emplois sur 25 ans, des projections difficiles à anticiper alors que la crise économique s'installe de façon durable en zone euro et que le chômage en France atteint des niveaux record (>10.2% selon l'INSEE). Il confirme d'ailleurs le ralentissement général de l'économie tarnaise et avoue être « très pessimiste » quant à l'avenir des entreprises dont la situation ne cesse de se dégrader. Fin 2012, l'imprimerie Sud Graphie Rotative basée à St Sulpice (ZAE des Cadaux/Gabor) a été mise en liquidation judiciaire et a licencié son personnel dans l'indifférence générale. Alors Thierry Carcenac parle-t-il de nouvelles créations d'emploi qui profiteraient notamment aux tarnais ou de relocalisations d'activités existantes ? Rappelons que cette ZAE de 100 ha, créée en 1997 au nord de St Sulpice, cherche toujours preneur pour 25 % de la zone.

87 millions d'euros

Le coût prévisionnel annoncé pour réaliser « Les Portes du Tarn » avoisine les 87 millions d'euros et les simulations économiques les plus favorables ne prévoient pas un retour à l'équilibre financier avant 2030. Se gardant bien de détailler le montage financier du projet, Thierry Carcenac annonce avoir déjà pré-financé les 17 millions d'euros du chantier de l'échangeur autoroutier, « la clé pour ouvrir les portes du Tarn », à hauteur de 2 millions d'€ en 2012 auxquels s'ajouteront 2,5 millions d'€ en 2013. On est loin du compte et la question se pose de savoir qui

va financer un tel projet dont l'utilité et la pertinence, tant en terme de création d'emploi qu'en terme de rentabilité, restent à démontrer. Alors que les caisses des collectivités locales et territoriales sont désespérément vides et les communes de la CCTA déjà endettées, Thierry Carcenac aura toute les difficultés du monde à bâtir un budget 2013 de 450 M€ et devra se montrer très persuasif pour attirer les capitaux publics. Restent les investisseurs privés qu'il faudra convaincre de l'intérêt économique et financier d'un tel projet. Enfin, on peut s'interroger sur l'impact d'un tel projet sur le budget et les impôts fonciers et locaux des communes de la CCTA.

Assemblée générale des Amis de la Terre Midi-Pyrénées

Samedi 13 avril - 9h00/18h00

CASC (Centre Autogéré Social et Culturel)

10 bis rue du colonel Driant

31400 Toulouse

(métro St Agne ; bus 12 / 34 arrêt « Récollet-Daste »)

Des mastodontes de l'industrie

Depuis la création du projet les Portes du Tarn, Thierry Carcenac est toujours resté très discret sur les éventuelles entreprises désireuses de s'implanter sur la zone, sauf en ce qui concerne l'entreprise Egénie/Agénia, 26^{ème} opérateur ferroviaire français, déjà présente à Saint-Sulpice. Pour la première fois, il sort de son mutisme pour dévoiler qu'un début de dialogue serait engagé avec le groupe aéronautique EADS, maison mère d'Airbus. EADS, le joyau industriel dans la « Vitrine du Tarn » : hypothèse crédible ou simple coup médiatique pour rassurer et attirer des investisseurs trop frileux ?

Le Collectif du Rieudas saisit la justice

Le Collectif du Rieudas (CDR) qui regroupe les « opposants à un développement irréfléchi de l'urbanisation » de St Sulpice et du Vaurais, milite contre le projet actuel jugé intenable sur le plan économique et injustifiable sur le plan écologique. Dans son rapport d'enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de St Sulpice, rendu le 02 avril 2012, Liliane Zanghellini, commissaire enquêteur, déclare dans ses conclusions : « Le projet (PLU) défini dans le dossier d'enquête est globalement pertinent et opportun sauf en ce qui concerne la création d'une 3^{ème} Z.A.C les Portes du Tarn qui s'avère hasardeuse tant économiquement que financièrement ». Dans son argumentaire, elle met en avant : La suppression

massive de terres agricoles, un élément « en contradiction avec les recommandations du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui a pour objectif notamment de maintenir et préserver l'activité agricole » ; Des zones économiques insuffisamment exploitées : « une situation pléthorique de zones économiques sur la commune actuellement insuffisamment exploitées. C'est le cas notamment de la ZAC Les Cadaux et les terres Noires, qu'il y aurait lieu de développer en priorité » ; Des conséquences néfastes sur l'activité et l'emploi : « l'étude du projet de cette ZAC n'a pas analysé de manière circonstanciée les avantages et les inconvénients d'un tel projet qui, inévitablement entraînerait corrélativement la destruction de richesse et d'emplois... » ; Un montage financier opaque et hasardeux : « cette étude se révèle parcellaire, insuffisante, et semble être hasardeuse sur le plan financier ». Le 29 novembre, par l'intermédiaire de son avocat, le Collectif du Rieudas a adressé au Tribunal Administratif de Toulouse un requête introductive d'instance réclamant l'annulation de la délibération approuvant le PLU de la commune.

Un débat public au printemps

Un débat public sera organisé à Saint-Sulpice au printemps par les associations locales, le CDR, l'ASSE'Z (association Saint-Sulpice Environnement) et l'ASC Buzet (Association de Sauvegarde des Côteaux de Buzet) déjà engagées, soutenues par l'UPNET (Union Protection Nature Environnement du Tarn), pour « informer et proposer en toute transparence » à propos des Portes du Tarn.

<http://collectifdurieudas.blogspot.fr>

Conférence-débat

**« Les champs électromagnétiques,
question de santé publique au travail
comme ailleurs : prévenir les risques
et se protéger »**

avec le docteur Lavasso, Marc Khanne (réalisateur),
Claude Cancel (préventeur) et le docteur Delbart
(médecin du travail)

Mercredi 17 avril

salle du Sénéchal à 20h30

17 rue de Rémusat - Toulouse

organisé par Antennes 31 et les ATMP

entrée libre

Défendons les terres agricoles !

par Sébastien Sajas

Notre-Dame-des-Landes, LGV Toulouse-Bordeaux, autoroute Castres-Toulouse, Portes de Gascogne, Portes du Tarn : quel est le point commun que dénoncent, dans leurs discours, les opposants à ces grands projets d'aménagement ? Ces derniers dévorent tous de précieux hectares de terres agricoles. Derrière cette crainte de la pénurie de terres on retrouve une autre peur, que l'on croyait oubliée : celle de « manquer », comme aux temps pas si anciens d'un monde pré-industriel. Cette revendication de

sécurité alimentaire rencontre le scepticisme de nos élus qui, croyant ce problème résolu définitivement, ne jurent que par le développement des services et des nouvelles technologies, moteurs de la tant attendue croissance. A *Toulouse Métropole*, nos élus ne rêvent pas de champs de patates mais imaginent une « Aerospace valley », attendent impatiemment un parc des expositions grandiose, un nouveau quartier d'affaires près de la gare Matabiau, enfin à trois heures et des poussières de Paris grâce à notre « chère » LGV...

Alors, les revendications terre-à-terre des écologistes semblent bien décalées, d'autant que nos dirigeants épousent bien l'incrédulité de notre époque où l'abondance s'étale (pour le moment) dans les rayons des supermarchés et dans les statistiques agricoles affichant de merveilleux rendements à l'hectare. Ne répète-t-on pas aussi à longueur d'antenne que la France reste une grande puissance agricole (1° exportateur européen et 19% de la production agricole de l'UE) ? Dans ces conditions, la peur du manque de terres peut-elle être légitime ?

Menaces planétaires sur les terres agricoles

Selon le syndicat des jeunes agriculteurs, 26 m2 de terres disparaissent chaque seconde en France (la surface de votre salon ?), ce qui représente au bout de 2 mois la surface de Paris et, en 10 ans, l'équivalent d'un département français. Routes, autoroutes, parkings, lotissements, centre commerciaux ou zones d'activités dévorent à toute vitesse notre espace, l'artificialisent de manière irréversible. C'est le résultat d'une époque qui ne peut penser les limites du développement et peine à envisager une autre voie que l'étalement urbain basé sur le « tout voiture ». Des initiatives existent pourtant ça et là pour densifier la ville et sanctuariser les terres mais cela se fait au prix d'efforts et de luttes qui révèlent surtout l'inertie de pensée de nos élus. On se heurte aussi à nos chers économistes libéraux, et leur foi inébranlable dans le pouvoir organisateur du marché, qui proposent toujours le même genre de solution : les terres risquent de manquer en France ? Pas de problème, achetons en à l'étranger, toutes les grandes puissances le font !

En effet, la Chine ne se cache plus de louer et d'acheter massivement des terres en Afrique ou en Amérique latine. Les pays européens eux-mêmes le font déjà depuis longtemps et le mouvement s'accélère pour pouvoir tenir l'engagement d'atteindre l'objectif de 10% d'agrocultures en 2020. Plus inquiétant encore, des fonds privés se lancent depuis quelques années dans ce genre d'« investissement ». En 2009, à Madagascar, la multinationale Daewoo avait tenté de louer 1,3 millions d'hectares, c'est-à-dire la « moitié des terres arables » du pays pour 99 ans ! Le groupe sud-coréen avait alors l'intention de se lancer dans la culture du maïs et de l'huile de palme pour « renforcer la sécurité alimentaire de la Corée du Sud ». Les Amis de la Terre (AT) avaient mené à l'époque une campagne d'information pour dénoncer cet acte de néocolonialisme foncier qui avait échoué suite à une mobilisation de la population et la chute du gouvernement dans la foulée. Peut-on imaginer une attaque plus radicale contre la souveraineté des peuples que celle qui consiste à les priver de leurs terres nourricières ? Les Etats, surendettés et dépendants des marchés, défendront-ils les droits de leurs nationaux ou les droits de propriété de ces spéculateurs ? Toutes ces tendances dessinent hélas une carte économique prometteuse en tensions et conflits divers pour le XXI° siècle. Cela exclut donc définitivement toute solution extérieure à notre pénurie future de terres.

L'agriculture intensive : un colosse aux pieds d'argile

Pour le moment, les machines agricoles tournent à fond, les quintaux à l'hectare défilent, et on se targue d'exporter à tout

va grâce aux subventions de la PAC. Mais on importe aussi beaucoup : 2 millions de tonnes par an de fruits et légumes, principalement à cause des politiques des centrales d'achat de la grande distribution (35% pour le secteur bio). Près de la moitié des protéines végétales qui nourrissent notre cheptel viennent d'ailleurs (essentiellement d'Amérique) depuis que les accords commerciaux internationaux et les politiques agricoles ont opté pour la spécialisation des territoires. Ce marché mondial des produits agricoles repose sur une énergie bon marché qui permet la rentabilité de produits transportés sur des milliers de kilomètres depuis les confins de l'Europe, le Maghreb ou l'Amérique. Là se trouve la faille, selon nous, de cette « méga-machine » qui nous nourrit quotidiennement. Combien de temps encore ce système hyper complexe va-t-il pouvoir continuer à fonctionner ?

Nous sommes déjà entrés dans une période de crise énergétique : les experts indépendants reconnaissent que le pic pétrolier est derrière nous, entraînant une inexorable décroissance de la production de pétrole, et nous laissant sans solution de rechange pour satisfaire les niveaux incroyables de notre consommation mondiale. L'agriculture intensive ultra-dépendante du pétrole pour ses intrants (engrais, pesticides) et ses méthodes de production (mécanisation, transport, transformation industrielle) va, elle aussi, dans quelques années, connaître la loi des rendements décroissants. La solution jusqu'ici utilisée pour répondre à l'augmentation de la demande alimentaire ne fonctionnera donc plus. Heureusement, comme le démontrent bon nombre de petites exploitations (surtout en bio), il est toujours possible de produire en étant plus sobre énergétiquement mais, pour satisfaire 70 millions de français, l'augmentation sensible de la superficie cultivée reste incontournable. Les grandes villes, en particulier, devront de nouveau se parer de belles ceintures maraîchères comme au temps où l'énergie était rare et chère. Où sont les réserves foncières pour nous préparer à ce grand bouleversement ? La soupape de sécurité des importations ne fonctionnera plus car la crise énergétique sera mondiale et l'obsession de la souveraineté alimentaire hantera tous les gouvernements (ce n'est pas l'OMC qui les obligera à « partager » avec le plus offrant). Même les dirigeants des pays du Sud, si prompts à brader leurs ressources à l'Occident, seront vite rappelés à la réalité par les émeutes de la faim (qui ont déjà repris depuis la moitié des années 2000 !).

Stratégies et outils pour éviter ce scénario catastrophe

Depuis de nombreuses années, certaines personnes averties adoptent des comportements pour créer une agriculture durable. Des agriculteurs convertis en bio (parfois depuis plus de 40 ans) aux consommateurs qui soutiennent par leurs achats en AMAP ou sur les marchés locaux une agriculture paysanne et de proximité, les exemples de ce que nous pouvons faire individuellement sont nombreux et il est inutile d'y revenir. N'oublions pas qu'il est aussi possible de financer directement la sauvegarde des terres agricoles et l'installation de nouveaux agriculteurs grâce à des fondations comme *Terre de liens*. Leur campagne de 2011, « N'abandonnons pas notre héritage commun », soulignait bien l'urgence de mobiliser des fonds pour enrayer le cercle vicieux du déclin agricole : chaque semaine, 200 fermes disparaissent en France. Pour ceux qui préfèrent l'engagement direct, il existe l'exemple de « la Fontié » à Busque (81), où un groupe de personnes achète en commun une quarantaine d'hectares pour développer, dans un cadre coopératif, des projets agricoles et artisanaux permettant de tendre vers l'autonomie alimentaire.

Au niveau politique, des associations comme les Amis de la Terre tentent d'agir pour peser sur les projets d'aménagement et les politiques agricoles. La réorientation de la PAC (40 % du budget de l'UE) s'impose. Le dispositif d'aide actuel incite à l'exportation, surtout vers les pays du Sud qui perdent ainsi peu à peu leur agriculture vivrière sous l'effet de la

« concurrence libre et non faussée ». Il favorise aussi la concentration : 20% des fermes ramassent 70% des aides et les firmes de l'agro-alimentaire empochent des sommes qui soulèvent le cœur en ces temps d'austérité : le volaillier *Doux* et le laitier *Lactalis* qui défraient régulièrement la chronique des colonnes sociales et sanitaires de nos journaux touchent respectivement 60 et 25,5 million d'euros par an. Que de grandes choses pourraient être faites par ailleurs avec de telles sommes : aides à la reconversion vers le bio avec des prix garantis (pour un travail agricole justement rémunéré), aides pour le soutien aux agriculteurs des zones difficiles (montagnes), protection et promotion des variétés locales (hybrides et semences du catalogue officiel n'atteindront plus leurs beaux rendements sans les intrants chimiques), investissements plus ambitieux pour fortifier les circuits courts (les ATMP avaient bien mesuré les difficultés pour les faire vivre en soutenant le projet de groupement d'achat *les Clairons* qui n'a pu atteindre l'âge de la maturité dans une économie du « moins cher à n'importe quel prix »).

Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées ont aussi bataillé au CODEV (Conseil de Développement de l'aire urbaine toulousaine) pour imposer des réserves foncières dans le cadre d'un développement plus harmonieux mais avec de grosses difficultés pour se faire entendre. Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) reste hélas très décevant par rapport à l'importance des enjeux. *Toulouse Métropole* propose juste une « charte pour une agriculture durable en territoire périurbain » qui vise essentiellement à sauvegarder les terres existantes et affiche de belles intentions. La volonté politique n'est toujours pas au rendez-vous et la pensée unique considérant les affaires agricoles comme secondaires reste bien présente dans les institutions qui préparent notre avenir. Les ATMP se sont vraiment sentis très seuls pour défendre le bien commun lors de ces réunions du CODEV noyautées également par de puissants lobbies économiques.

Pourtant, les atouts de notre région (5° pour la production) sont là : savoir-faire agricole (1° région pour le nombre d'exploitants, 2° pour sa superficie cultivée), établissements de formation (Brens), importants réseaux d'agriculteurs bio (Erables 31, Nature et Progrès Tarn ...), magasins de producteurs, AMAP, nombreuses, terres de qualité (vallée de la Garonne, Lauragais), sols et climat favorables à la diversification ...

Mesdames et messieurs les élus, n'attendez pas d'être au pied du mur pour réagir ! Vos initiatives restent pour l'instant trop timides voire symboliques. Faites de la protection de nos terres nourricières une véritable priorité de vos politiques ! Ce n'est pas une lubbie d'écologiste mais une préoccupation cruciale comme le démontrent tous les faits et chiffres cités plus haut. Aimez la terre, défendez-la avec nous et avec nos paysans ! Notre avenir à tous en dépend ...

Alerte ! Les permis de recherche d'hydrocarbures toujours en cours d'instruction !

par Rose Frayssinet

Comme l'année dernière au mois de mars pour le Permis de Beaumont de Lomagne*, nous apprenons que les demandes des Permis Exclusifs de Recherche d'Hydrocarbures liquides ou gazeux, de Mirande et Eauze sont en cours d'instruction. Ils ont même passé les 2 premières phases de recevabilité par la Dréal (Direction régionale de l'environnement et de l'aménagement du logement) et de mise en concurrence. Ces demandes ont été présentées aux services administratifs locaux et aux préfets des départements concernés, pour avis, avant leur dernière étape pour

avis du Conseil Général de l'Industrie de l'Energie et des Technologies qui accorde ou rejette les demandes.

Pour rappel, le pétitionnaire est une société australienne **Gas2grid** qui a déposé ses demandes en 2010. Le **Permis de Mirande couvre 3642 km²** sur 4 départements : l'Ariège : la Haute-Garonne, le Gers et le Hautes-Pyrénées. Le **Permis d'Eauze**, qui prolonge celui de Mirande, couvre **3 172km²** sur 4 départements : la Haute-Garonne, le Gers, un petit bout des Landes et un peu du Tarn-et-Garonne. Si on ajoute les permis déjà accordés ou renouvelés, nous sommes près de **9 000km² pour notre Région.**

Même si le pétitionnaire promet de ne pas utiliser la fracturation hydraulique pour ces recherches, quand il dit vouloir forer à 2500m de profondeur, nous ne pouvons qu'être méfiants. Par ailleurs, les recherches conventionnelles de pétrole ou de gaz, peuvent avoir des nuisances non négligeables : occupation d'espace par l'implantation des puits de forages, acheminements de matériels lourds, bruits, fuites de gaz et remontées de fluides qui peuvent contaminer les nappes phréatiques.... **Veut-on faire de notre territoire un nouveau Texas ?**

Plus que jamais nous devons nous mobiliser car, malgré une réforme cosmétique du « Code Minier », les populations et leurs élus ne sont pas consultés. L'enquête publique n'interviendra que lorsque les permis seront accordés au moment de l'ouverture des travaux.

Allez rencontrer vos élus et montrez leur les cartes des permis que vous trouverez sur <http://amisdelaterremp.free.fr>.
(*La demande de permis de Beaumont de Lomagne avait été rejeté le 26 septembre 2012 après une très forte mobilisation des populations et des élus des départements concernés)

Gaz de schiste, recherche d'hydrocarbures, code minier :

Où en est-on?

En région, en France, dans le monde l'opposition s'affirme

Réunion publique des ATMP, mardi 28 mai à 20h30

Mairie annexe du Pont des Demoiselle

Les Amis de la Terre Australie toujours en pointe sur les nanos

par Rose Frayssinet

Difficile de savoir si les produits que l'on achète contiennent des nanomatériaux ? Ils peuvent être intégrés dans tout type d'objets de la vie quotidienne : produits de beauté, vêtements, appareils électroménager, équipements de sport, vitres et matériaux de construction, voitures, aliments, etc.

Les réglementations européennes qui rendront l'étiquetage des nanomatériaux obligatoire, ne sont pas encore rentrées en application. La France a mis en place un dispositif de déclaration annuelle des substances à l'état particulaire pour toutes entreprises et laboratoires de recherche publics et privés ayant une activité impliquant une quantité minimale de 100 grammes d'un nanomatériau. Cette déclaration est applicable à partir de juin 2013, mais le consommateur aura bien du mal à disposer de cette information qui n'est pas accessible au public.

Les Amis de la Terre Australie avaient porté plainte, l'été dernier, contre Antaria Ltd. pour tromperie sur la marchandise. Selon le site de Veille Nanos d'AVICEN, « *Antaria aurait dupé ses clients - des entreprises cosmétiques fabricant des crèmes solaires - en niant le caractère nanométrique de l'oxyde de zinc contenu dans l'ingrédient ZinClear qu'elle leur a vendu, alors même que d'autres documents de l'entreprise prouvaient qu'elle connaissait sa composition nanométrique. "Trompées" par Antaria, plusieurs marques de cosmétiques avaient utilisé la mention "sans nano" comme argument de vente. L'ingrédient ZinClear avait même été certifié bio par Ecocert dont le cahier des charges vise à garantir, notamment, l'absence de nanoparticules des "cosmétiques écologiques et biologiques".*

Nos camarades Amis de la Terre australiens ont publié, le 20 décembre 2012, sur leur site, un communiqué relayant **qu'Antaria a finalement reconnu le caractère nanométrique du ZinClear.** L'autorité de contrôle australienne de la consommation et des fraudes, devra dire s'il y a eu **tromperie sur la marchandise** et donner raison aux AT Australiens.

Réunions mensuelles publiques des Amis de la Terre Midi Pyrénées

Tous les 4^{ème} mardi de chaque mois : à **20h15** à la Mairie annexe du Pont des Demoiselles, 3^{ème} étage
7 av St Exupéry, Toulouse (entrée parking Casino) (Suivre le fléchage : accès par escalier, ou par la rampe du parking extérieur)

- **13 avril : Assemblée générale au CASC, 10 bis rue du Colonel Driant, Toulouse**
- **plénière du mois d'avril remplacée par la conférence du 17 avril (voir page 3)**
 - **28 mai : gaz de schiste (voir encadré plus haut)**

Mailing liste des ATMP : Pour s'inscrire, envoyez un e-mail à amisdelaterremp-request@ml.free.fr avec comme sujet « subscribe » (« unsubscribe » pour se désinscrire)

LA FEUILLE VERTE DES AMIS DE LA TERRE MIDI PYRENEES
Directeur de publication : Sébastien Sajas Nouvel ISSN en cours
Mise en page, relecture, synthèse : Sébastien Sajas et Pauline R.
N°234 avril-mai 2013 Imprimé par nos soins.

tél-fax-répondeur : 05 61 34 88 15 courriel : midipyrenees@amisdelaterre.org

COTISATION (*) : SOUHAITABLE : **40 €** (Abonnement au journal des Amis de la Terre, *La Baleine*, inclus) **PETIT BUDGET : 10 €** (ou davantage)

DONS (*) : (*) **Déductible des impôts à 66%**

NOM.....PRÉNOM.....DATE.....

ADRESSE.....

Tél : Courriel (**en majuscules**).....

MONTANT VERSÉ : MODE DE PAIEMENT : Chèque (à l'ordre des ATMP) Espèces Autre :

Centres d'intérêt : Abeilles, Aéroport, Agriculture-Jardin, Air, Alimentation bio, Arbres-Forêt, Climat, Déchets, Décroissance, Eau, Éco-construction, Éco-quartiers, Énergies propres, Espaces verts ou naturels, Gaz de schiste, Habitat bioclimatique, Montagne, Nano-Technologies, Nucléaire, OGM, Ours, Pédagogie, Pesticides, Piétons, Pollution hertzienne-Electromagnétisme, Risques industriels, Santé, Transports, Urbanisme, etc